



Une double nationalité ou rougeoiement familial

Par **iarnike**, le **07/10/2009** à **20:47**

Bonjour,

Je suis un jeun Algérienne de 20ans

j'ai mon père qui vie en France du une nationalité froncez je veux vivre avec mon père mes je suis majors.

1) Comment je pu avoir une double nationalité ou rougeoiement familial.

Par **anais16**, le **09/10/2009** à **20:30**

Bonjour,

si vous êtes majeure, vous n'avez pas droit au regroupement familial.

Si votre père est français, cela ne vous donne pas forcément droit à la nationalité française. Tout dépend d'ou vous êtes nait et d'ou vous avez grandi.